**Royaume du Maroc**

****

**Ministère de l’Aménagement du Territoire National,**

**de l’Urbanisme, de l’Habitat et de la Politique de la Ville**

**Communiqué de presse**

**Madame Fatima Ezzahra EL MANSOURI préside le Comité Central de suivi de la convention relative à la requalification et l’intégration urbaine de 72 quartiers sous-équipés du Grand Casablanca**

Dans le cadre de l’accélération de la mise en œuvre des chantiers de développement lancés par Sa Majesté le Roi, Que Dieu l’Assiste, au niveau du Grand Casablanca, Madame Fatima Ezzahra EL MANSOURI, Ministre de l’Aménagement du territoire National, de l’Urbanisme, de l’Habitat et de la Politique de la Ville, a présidé, mercredi 13 Avril 2022, au siège du Ministère, le Comité Central de suivi de la convention relative à la requalification et l’intégration urbaine de 72 quartiers sous-équipés qui a été signée en 2014, dans le cadre du Plan de Développement du Grand Casablanca (PDGC). Cette réunion s’est déroulée en présence de Monsieur le Wali de la Région de Casa-Settat ainsi que des représentants des différents partenaires publics.

Cette réunion était une occasion pour s’enquérir de l’état d’avancement de ce programme et de la mise en œuvre des recommandations issues de la dernière session du comité central qui s’est tenue le 04 juin 2019 et aussi pour discuter des solutions susceptibles de contrecarrer les contraintes en vue de faire aboutir ce chantier dans les délais conventionnels et d’offrir aux citoyens un meilleur cadre de vie.

« En commun accord avec les différentes parties, nous travaillons sur une nouvelle approche afin d’équiper, en premier lieu, les quartiers prioritaires et d’attaquer, ensuite, le reliquat qui reste à restructurer », a déclaré Madame Fatima Ezzahra EL MANSOURI. Et d’ajouter : «Aujourd’hui, nous avons fait le constat que ce n’est pas le financement qui pose problème au niveau de ce programme qui concerne plus de 56.000 ménages. Nous allons multiplier les efforts pour une meilleure priorisation des actions et plus de convergence autour de ce programme en vue d’atteindre les objectifs de la convention».

Cette nouvelle approche vise à mettre en œuvre les Hautes Instructions Royales ainsi que les recommandations du Nouveau Modèle de Développement visant plus d’équité sociale, de convergence et de synergies entre les différents acteurs publics concernés pour garantir une adhésion maximale.

Pour rappel, le programme de requalification et d’intégration urbaine de 72 quartiers sous-équipés a fait l’objet d’une convention signée le 26 Septembre 2014, devant Sa Majesté le Roi, Mohammed VI, Que Dieu l’Assiste, dont la convention spécifique a été signée en mai 2015. Les travaux prévus concernent la réalisation des voies de désenclavement des quartiers concernés ainsi que l’exécution et le renforcement du réseau d’assainissement, d’eau potable, d’électrification et d’éclairage public.

Le coût global alloué à ce programme a été de l’ordre de 2 016 MDH dont une subvention du FSHIU de 820 MDH. La réalisation a été confiée à la Société Al Omrane Casablanca-Settat pour un montant total de 1 633 MDH et INMAE pour un montant de 383 MDH.